

Maison Bioclimatique Passive

Pour le respect de l'Homme et de la Planète



Habitat sain
Basse énergie



Formation pratique à la construction BBC
Bâtir 2050



www.maison-bioclimatique-passive.com

Formation pratique à la construction Bâtiments Basse Consommation (BBC)

Voyez les
Villes et

LE PROGRAMME DETAILLE DES
DEUX JOURS

Bâtir 2050: Organisme de formation

Enregistré sous le n° 52 53 00631 53 auprès du Préfet de Région Pays de Loire

Références :

Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment (FFACB)

Fédération Française du Bâtiment (IFRB Régionales et départementales)

Capeb

Plusieurs centaines de concepteurs et réalisateurs du bâtiment déjà formés en 2009 ET 2010

Pour que vous sachiez répondre aux enjeux et marchés de demain.

Pour mieux conseiller les clients déjà bien informés

Pour vous positionner dès maintenant au niveau BBC

ATTENTION:

Limité à 20 personnes par session

Pré inscription, option de réservation sur

infos@maison-bioclimatique-passive.com

ou Tél. 0243370324

Confirmation nécessaire ensuite par courrier

Gaz à effet de serre, réchauffement de la planète, Grenelle de l'environnement, clients de plus en plus informés, telles sont les données actuelles posées au monde de l'habitat. L'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment est une priorité pour les années à venir. Face à cet enjeu, la filière bâtiment doit très rapidement revoir ses modes constructifs. Plus les bâtiments devront être performants, plus les concepteurs et réalisateurs devront se rapprocher et travailler en partenariat, former une équipe pour assurer l'obligation de résultats.

Trouvez ci-joint une proposition de réponse à cette nouvelle évolution de nos métiers.

Formation pratique à la construction *Bâtiment Basse Consommation (BBC)*

OBJECTIFS :

Savoir :

- conseiller, accompagner et orienter les prospects (de plus en plus informés)
- concevoir au niveau réglementaire BBC et plus
- réaliser au niveau réglementaire BBC et plus

PRE REQUIS :

Etre un acteur professionnel de la filière bâtiment, mieux, avoir déjà formé une équipe complémentaire entre concepteur et réalisateur:

- concepteur, commercial ou conseiller de clientèle,
- réalisateur, responsable chantier, fabricant ossature bois, menuisier, plaquiste, applicateur d'isolant, maître d'ouvrage informé.

PEDAGOGIE :

Deux journées partagées entre les choix réglementaires, leurs alternatives, leurs performances et leur bonne mise en œuvre.

Elle s'appuie sur les recherches, études, choix et retour d'expérience de constructions déjà réalisées.

Applicable du 1^{er} rendez vous chez le client jusqu'à la réception du chantier.

Contenu du 1^{er} jour

9h Accueil :

Présentation du programme des 2 journées.

Présentation individuelle de chaque participant (métiers, spécialités, expériences,...)

9h 30 Rappel des enjeux, des différents labels dans le monde, l'Europe et les objectifs du Grenelle en France : RT2005, 2012 à 2020, 2050

Qu'est ce que la basse énergie ?

Label BBC *effinergie* comparé aux labels Passiv Haus et Minergie

Le Grenelle logements neufs maisons individuelles

Informations sur les documents du ministère « *la fiscalité verte* », « *les engagements* »

10h 30 Conception :

Choix du terrain, implantation, masques, architecture bioclimatique,...

Maîtriser le bâti : composition des différentes parois *Ossature bois et Briques* et leurs calculs (coeff. U), leurs liaisons (pont thermique).

Exercices pratiques en situation

Les isolants, épaisseurs et densité (confort d'hiver et d'été).

12h 30 Repas

14 h

Les renforcements d'inertie.

Notion de murs perspirants (valeur μ et s_d)

L'étanchéité à l'air au crayon (pourquoi ? quelles techniques ? quels produits ? comment ? qui ?) Réflexion échange et exercices.

16h Les options et leurs performances :

Déterminer les éléments nécessaires à la performance (ventilation, menuiseries, panneaux solaires, chauffage, etc.)

Connaître les alternatives et leur incidence sur les résultats réglementaires.

- Parois : murs, planchers, rampants, plafond en sous toiture
- ventilation : hygro B, double flux, puit canadien
- menuiseries : double et triple vitrage
- chauffage : bois, électrique, pompe à chaleur
- structure : ossature bois ou monomur
- étanchéité à l'air : niveau requis
- dalle béton ou bois : leurs performances
- autres paramètres : linéiques, panneaux solaires,...

Contenu du 2^{ème} jour

9h Retour et questions sur le 1^{er} jour :

9h 30 Avant l'ouverture du chantier (DROC)

Importance d'une réunion des différents acteurs avant le démarrage du chantier
Fixer les objectifs, l'esprit d'équipe sur le chantier, **notion de la guirlande de la filière.**
Les homologations
Les solutions à venir : DF + PAC, tour multifonction, etc....
Ce qu'il faut préciser dans les notices.
Descriptif corps d'état par corps d'état.
Identification des nouveaux risques (assurances)

10h Préparation de la réalisation :

Exercices : Réflexion et élaboration des plans de détails et de liaisons des parois **Ossature bois et Briques** vues précédemment le 1^{er} jour (par groupe, restitution et échange)

12h30 Repas

14h Réalisation :

Le chantier avec la **bible des détails constructifs** :

Reportage photos complet et légendes d'explications

Avancement d'un chantier, les impératifs et les pièges à éviter.
Tout pour maîtriser le suivi de chantier.
Réussir l'étanchéité à l'air (où sont les fuites)
Cohérence avec les plans de détails élaborés ci dessus.

- étanchéité à l'air
 - Les points à suivre
 - Les produits adaptés et leurs spécificités
 - Leur mise en œuvre

Solutions constructives, exemple de bonnes et mauvaises mises en œuvre (photos)

- à *chaque étape* : dès le vide sanitaire bois,
- à *chaque liaison*, murs, planchers, rampants, menuiseries, etc....
- à *chaque pénétration* (poutres, eau, ventilation, fluides, etc....)

Vérification et réception intermédiaire.

17h 30 Evaluation :

Document d'inscription aux dates **BATIR 2050 (02.43.37.03.24)**

Informez vos partenaires habituels, **cela facilite grandement le suivi** de chantier pour réussir l'étanchéité à l'air. L'objectif est de former une équipe comprenant les concepteurs avec leurs maçons, plaquistes, menuisiers, fabricants d'ossature bois puis, les lots techniques.

A retourner : courrier adressé à **Bâtir 2050, le Haut Domin-53410 Le Bourgneuf la Forêt**

Je souhaite m'inscrire pour *la Formation pratique à la construction BBC*

Dates retenues:

Lieu :

2 jours de formation pour 560 euros HT (960 euros HT pour deux personnes de la même entreprise) compris les 2 repas du midi.

Comprenant :

- Les deux journées de formation
- La remise de l'ensemble des documents de la formation sur ma clef USB.

Y compris : Bible de l'avancement des travaux avec légendes explicatives et plans de détails

Les plans et les solutions alternatives avec leurs résultats thermiques réglementaires.

- Les 2 repas du midi.

Stagiaire : (Rayez les mentions inutiles)

Monsieur

Madame

Mademoiselle

Nom : (en capitales)

Prénom :

Fonction :

Entreprise, Société : (en capitales)

Activité :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél.

Fax

Messagerie :

Envoyez votre inscription pour les dates retenues, elles seront prises par ordre d'arrivée.

L'inscription définitive ne pourra être prise en compte qu'avec ce document d'inscription dûment rempli, au plus tard 15 jours avant les dates retenues, et du chèque de règlement à l'ordre de **Bâtir 2050** encaissé à l'issus des 2 jours. Si le module choisi est complet, *20 personnes maximum*, le chèque vous sera renvoyé ou, vous pourrez vous inscrire au suivant. Il est prudent d'effectuer une pré inscription (mail ou fax)

La formation peut être prise en charge sous certaines conditions par votre organisme de formation, veuillez le consulter. (FAF CEA,...)

Je joins un chèque de _____, soit le total TTC + _____. Repas (Encaissé à l'issus des 2 jours)

Signature du stagiaire :

Signature du responsable d'entreprise :

Et

Cachet Obligatoire

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Articles L.6353-3 à 6353-7 du code du travail

À conclure avec un stagiaire entreprenant à ses frais une formation.

Entre les soussignés :

1° Organisme de formation (dénomination et adresse)

Sarl Bâtir 2050 - Le Haut Domin - 53410 Le Bourgneuf la Forêt

Enregistré sous le n° 52 53 00631 53 auprès du Préfet de Région Pays de Loire

2° Nom, prénom et adresse du co-contractant ci-après désigné le stagiaire

Est conclu un contrat de formation professionnelle, en application des articles L. 6353-3 à 6353-7 du code du travail.

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à Organiser l'action de formation intitulée (précisez)

«Formation pratique à la construction BBC».

Article 2 : Nature et caractéristique des actions de formation

- l'action de formation entre dans la catégorie des actions prévue par l'article L.6313-1 du code du travail - elle a pour objectif...

-conseiller, accompagner et orienter les prospects (de plus en plus informés)

- concevoir au niveau réglementaire BBC et plus

- réaliser au niveau réglementaire BBC et plus

- à l'issue de la formation, une attestation de présence sera délivrée au stagiaire

- sa durée est fixée à 2 journées de 7 h

- programme de l'action de formation :

Programme ci joint

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire

Etre un acteur professionnel de la filière bâtiment, mieux, avoir déjà formé une équipe complémentaire entre concepteur et réalisateur:

- concepteur, commercial ou conseiller de clientèle,

- réalisateur, responsable chantier, fabriquant ossature bois, menuisier, plaquiste, applicateur d'isolant, maître d'ouvrage informé.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

- l'action de formation aura lieu du ...au..... à.....

- elle est organisée pour un effectif d'un maximum de 20 stagiaires, l'organisme de formation se réserve la possibilité d'annuler la cession en cas d'inscriptions insuffisantes

- les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes

Deux journées partagées entre les choix réglementaires, leurs alternatives, leurs performances et leur bonne mise en œuvre.

Elle s'appuie sur les recherches, études, choix et retour d'expérience de constructions déjà réalisées.

Applicable du 1^{er} rendez vous chez le client jusqu'à la réception du chantier.

La formation sera assurée par :Louis Hatte, gérant de la société Bâtir 2050,

consultant, Assistant à Maître d'Ouvrage, Maîtrise d'Oeuvre conception et réalisation

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Dispositions financières

- le prix de l'action de formation est fixé à 560 € HT

- le stagiaire s'engage à verser :

la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

après le délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le

stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 120 € HT d'acompte

Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix dû par le stagiaire.

Le paiement du solde est dû soit 440. € HT au début de la formation et sera encaissé à l'issu de celle-ci

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation L'acompte sera reversé.

L'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent

contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : L'acompte sera conservé

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment

reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les

prestations effectivement dispensées sont dues au *prorata temporis* de leur valeur

prévue au présent contrat.

Eventuellement : Article 8 : Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal

De LAVAL sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Le

Pour le stagiaire :

Pour l'organisme de formation :

(Nom, prénom et qualité du signataire)

Signature et cachet

Site [www. Maison Bioclimatique Passive.com](http://www.Maison Bioclimatique Passive.com)

Maîtrise d'Oeuvre générale (M/O), Assistance à Maître d'Ouvrage (AMO)

Organisme de formation

Le Haut Domin 53410 Le Bourgneuf la Forêt Tél. 02.43.37.03.24

Portable 06.07.30.58.45 Email louis.hatte@wanadoo.fr .

SARL Bâtir 2050 au capital 3000 Euros:SIRET50092347900017

N° TVA intracommunautaire : FR 83500923479